

JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ



À l'UNSA Éducation, nous portons un syndicalisme de valeurs : égalité, humanisme, laïcité, liberté. Ces valeurs unissent notre organisation, structurent notre action. Elles lui donnent sa cohérence au quotidien comme sur le long terme.

Pour l'UNSA Éducation, la laïcité constitue une garantie d'égalité et d'émancipation de l'individu. Elle est un principe constitutionnel fondamental, une valeur de la République, elle assure la liberté de conscience et doit garantir la liberté d'expression. Elle fonde la neutralité des services publics.

Pourquoi une journée de la laïcité le 9 décembre ?

Le 9 décembre est la date anniversaire de la promulgation de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Cette journée est également celle de la laïcité à l'école qui est primordiale pour faire vivre ce principe dans les établissements scolaires. De plus, elle est inscrite dans la loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République qui prévoit désormais la mise en place d'actions dans toutes les administrations publiques.

Le principe de laïcité est établi par la loi de 1905. La laïcité, articulée avec la liberté de conscience et la liberté d'expression, permet aux croyances et incroyances de vivre dans un espace politique où l'état ne reconnaît aucune religion au détriment d'autres et où tous les cultes sont traités à égalité.

La **laïcité** repose sur trois principes : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi **quelles** que soient leurs croyances ou leurs convictions.

Formation de tous les agents de la fonction publique en 2024

- L'article L. 121-2 du code général de la fonction publique précise :

"Dans l'exercice de ses fonctions, l'agent public est tenu à l'obligation de neutralité. Il exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité. A ce titre, il s'abstient notamment de manifester ses opinions religieuses. **Il est formé à ce principe.** L'agent public traite de façon égale toutes les personnes et respecte leur liberté de conscience et leur dignité."

Dans ce cadre tous les agents doivent être formés en 2024. Une formation est disponible sur mentor [Les fondamentaux de la laïcité](#) (durée 2h15).

Pour en savoir plus :

[Guide de la laïcité de la DGAFF](#)

[Télécharger la charte de la laïcité dans les services publics](#)

[Télécharger la charte de la laïcité à l'école](#)

[Dépliant comprendre la laïcité du Comité Interministériel de la Laïcité](#)

[Le site citoyenneté.educagri](#)

[Télécharger le vademecum de l'EN](#)

[Formations en ligne m@gistere](#) [Lien vers l'article UNSA Education](#)